



Est il possible d'annuler une surenchère immobilière?

Par **GAND**, le **30/09/2016** à **19:13**

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai surenchéri à un bien immobilier et je suis devenu adjudicateur.

J'ai appris le lendemain qu'un arrêté interdit sa location depuis 2010, cette information ne m'a jamais été transmise et n'était en aucun cas présente dans le procès verbal original.

Sachant que dans cet arrêté est mentionné qu'en cas de vente le vendeur à l'obligation d'informer l'acheteur, que dois je faire pour annuler cette vente ou quelle serait la solution?

Je suis désespéré je ne sais que faire, merci pour votre aide (mon avocat ne m'a toujours pas effectué de réponse...).

Bien cordialement,